

**Modalités d'inscription administrative**  
**3<sup>ème</sup> cycle Médecine**  
**(hors Médecine Générale et Biologie Médicale)**

**Année Universitaire 2020 / 2021**

**1) Constitution du dossier d'inscription :**

- dossier d'inscription dûment rempli et signé
- notification d'affectation ECN 2020
- attestation de paiement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (<http://cvec.etudiant.gouv.fr>)
- 1 photo d'identité aux normes réglementaires (nom-prénom au verso)
- l'autorisation d'utilisation des données personnelles et de la photo
- copie d'une pièce d'identité avec photo
- copie du titre de séjour (pour les ressortissants hors UE)
- copie de la carte d'étudiant 2019/2020
- formulaire de retrait de la carte étudiante pour les internes néo-toulousains
- 1 enveloppe affranchie au tarif en vigueur libellée à votre nom et adresse postale
- le paiement des droits d'inscription universitaire d'un montant de 502 € sera effectué par carte bleue. La scolarité vous contactera après dépôt du dossier pour effectuer le règlement. L'inscription universitaire ne sera validée qu'une fois le règlement effectué.

**2) Transmission du dossier d'inscription par voie postale pour le 16 octobre 2020 (dernier délai) à l'adresse suivante :**

**Faculté de Médecine Toulouse-Purpan**  
**Service de la scolarité 3<sup>ème</sup> cycle**  
**37 allées Jules Guesde**  
**31000 TOULOUSE**

**3) Transfert du dossier universitaire (hormis pour les externes de Toulouse)**

Vous devez demander le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre faculté d'origine à l'aide du formulaire « transfert du dossier universitaire ».